

# Contrat de gardiennage

Le contrat est signé entre les deux parties désignées ci-dessous :

*S.A.R.L DLMC*  
*Lotissement Panchetta Z.I de Baleone*  
*20167*  
*MEZZAVIA*  
Tel : 04.95.20.14.15  
Mail : [dlmc@wanadoo.fr](mailto:dlmc@wanadoo.fr)  
Et

Adresse :

Véhicule

Marque :

Modèle :

Immatriculation :

*Tel* :

*Email* :

Le présent contrat prend effet à partir du

Le locataire peut résilier le présent contrat par lettre recommandée avec accusé de réception à tout moment en respectant un préavis de 1 trimestre.

Le propriétaire s'engage à prévenir 48h avant son arrivée jour ouvrable et horaire d'ouverture des bureaux) pour la mise à disposition de son véhicule sur le parking.

Le montant trimestriel du loyer est fixé à **170,44 € TTC** payable au début de chaque trimestre. Il est précisé que tout trimestre est dû dans son entier que le véhicule soit stationné ou non.

La révision du loyer se fera chaque année du parking.

Le bailleur n'a pas obligation de prévenir le locataire de la revalorisation du loyer.

Il a été remis au bailleur par le locataire 1 clé.

A défaut de paiement à échéance du ou en cas de non-respect des clauses du présent contrat, et deux mois après sommation de payer les sommes dues, y compris les frais, par lettre recommandée avec accusé de réception, le contrat sera résilié de plein droit.

La direction décline toutes responsabilités pour les objets, affaires ou vêtements oubliés dans le véhicule.

Fait à MEZZAVIA, le \_\_\_\_\_, en 2 exemplaires originaux, remis à chacune des parties.

Nom Prénom et Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Le bailleur

Le locataire